



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais d'optique

Question écrite n° 121910

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prise en charge par la sécurité sociale des frais d'optique. Cette dernière est particulièrement faible, compte tenu des sommes engagées la plupart du temps. De nombreuses personnes diffèrent ce type de soins, voire y renoncent faute de moyens. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre pour favoriser un meilleur remboursement des frais d'optique par l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121910

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3509